



DÉCISION N° 000342

/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO du

08 JUIL 2022

portant attribution du marché relatif à L'Appel d'Offres National Ouvert N°000024/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 04 mai 2022 pour la construction d'une centrale thermique à NGOYLA et la distribution basse tension. Financement : Fonds du Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE) exercice 2022.

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2020/497 du 19 aout 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité.
- Vu** La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;
- Vu** La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.
- Vu** Instruction N°22/0000134/I/MINFI/SG/DGTCFM/CLC/ du 03 février 2022 portant nomenclature des Pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables de L'Etat.
- Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000024/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 04 mai 2022;
- Vu** le procès-verbal N°00000048/L/MINEE/CIPM/2022 du 28 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
- Vu** le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000024/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 04 mai 2022;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire du marché relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°000024/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 04 mai 2022.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
BETTER SERVICES BP : 14 243 Yaoundé TEL : 695 64 59 59	214 795 000	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM/MINEE
- ARMP
- ARCHIVES/CHRONO

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
(MAÎTRE D'OUVRAGE)



Gaston Essomba
Gaston Essomba